

**Amendement au point 9 de l'Ordre du jour du Conseil Municipal du 21.10.09 portant
« bilan de la concertation pour l'aménagement du cœur de ville »**

Cet amendement porte sur une rédaction correctrice de la partie du bilan traitant de la réunion publique du jeudi 25 juin 2009 et des propositions exposées par l'opposition en Conseil Municipal le 11/5/ 2009.

Pour que ce bilan soit sincère et véritable, il convient en effet que soit réajustée par les intéressés la formulation des propos factuels qui leur sont prêtés, hors tous jugements de valeur.

Dans cet esprit, il est proposé la modification suivante du texte, les ajouts rectificatifs figurant en bleu :

[...Après l'exposé du projet par M. le Maire et par l'architecte-urbaniste M. LOBJOY du cabinet d'architecture LOBJOY & BOUVIER, avec la présentation d'esquisse retraçant le projet et son extension, les participants ont posé des questions portant sur les thèmes suivants :

- > *Implantation et hauteur des constructions*
- > *Requalification et aménagement des espaces publics*
- > *Flux de circulation en Cœur de Ville*
- > *Stationnement prévu sur le secteur*
- > *Opposition des locataires du 19 rue Gabriel Péri à la construction de logements-et la création d'une crèche sur le terrain de l'impasse Barbusse, espace de vie dont ils ont la jouissance et demandent activement l'entretien à leur bailleur France Habitation*
- > *Planification commerciale : taille et nature des commerces envisagés*
- > *Agrandissement et fonctionnement du marché*
- > *Délais et durée des travaux*

Il est à noter que, pour leur part, les conseillers municipaux d'opposition ont suggéré des modifications ou des propositions lors de la séance du Conseil Municipal du 11 mai 2009, propositions qui ont été reprises pour l'essentiel lors de la réunion publique :

- > *L'organisation d'une boucle commerçante dynamique regroupant la rue Gabriel Péri, la rue de la Mairie, la rue de la Gare et la rue JP Timbaud : le périmètre du Cœur de Ville devrait être beaucoup plus étendu*
- > *Création d'un espace de convivialité et d'un point de rencontre pour les personnes âgées dans un environnement arboré sur la place du marché actuelle*
- > *Une progression en sens unique de la rue Gabriel Péri avec doublement des trottoirs, intégration de la contre allée selon des dispositions à réétudier avec les riverains; et reprise de l'ensemble de la rue Gabriel Péri comme place de marché possible*
- > *Ajout de places de stationnement sur les parkings périphériques qui permettrait de réorganiser la boucle commerciale,*
- > *Pour les marchés, remise à plat des perspectives d'ouverture et de relance, plusieurs options nouvelles de réorganisation étant envisageables dans le cadre de la requalification de la voirie avoisinante au sein d'un périmètre élargi*
- > *Pacification de l'espace public de circulation rue G.Péri. avec limitation de la vitesse à 30 km/h dans l'immédiat, possibilité de mise en place ultérieure d'une « zone de rencontre » telle que prévue au code de la route, et piétonisation partielle ou temporaire selon besoins*
- > *Normes HQE (Haute Qualité Environnementale) et THPE (Très Hautes Performances Energétiques) pour le bâti, dans le cadre d'une charte d'objectifs environnementaux réellement contributive à la maîtrise climatique et génératrice d'économies de charges pour les occupants*
- > *Réaménagement de la place du 8 mai 45 comme porte d'entrée du Cœur de Ville, avec « point de rencontre », équipement de type Vélib et espace réservé pour un futur Autolib ou équivalent*
- > *Répartition des logements sociaux à construire à hauteur de 35% en proportion des SHON à bâtir et maintien aux locataires de l'HLM France Habitation de l'espace de vie dont ils ont l'usage sur l'îlot C, conformément à leurs baux et à la pétition transmise au bailleur et à la mairie par 109 d'entre eux*
- > *Accès en entrée / sortie des parking des îlot A3 et B depuis l'avenue de Verdun pour délester la rue Gabriel Péri du trafic qui y serait engendré.*

[.....]

Amendement des conseillers municipaux de l'Association Châtillon pour Tous et du Groupe Socialiste